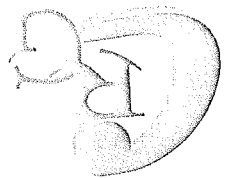


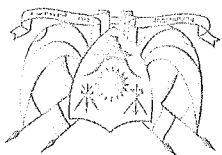
EXERCICE 2022

BUDGET DE LA COMMUNE RURALE DE GUECHEME



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tillabéri
Commune Rurale de Guechemé

Fraternité - Travail - Progrès



TABIEAU GENERAL RECAPITULATIF
BUDGET GENERAL

Recettes du Budget Général	MONTANTS	Dépenses du Budget Général	MONTANTS
Section I Chapitre I Chapitre II Chapitre III Chapitre IV	61.488,400 6.000,000 44.968,400 4.370,000 6.150,000	Section I Chapitre I Section 2 Chapitre II Chapitre III Chapitre IV Chapitre V	32.527,206 5.340,000 20.214,876 4.200,000 2.772,330
Section 2 Chapitre V Chapitre VI Section 4 Chapitre VII Chapitre VIII Section 5 Chapitre IX Chapitre X Chapitre XI Section 6 Chapitre XII Chapitre XIII	3.134,686 1.000,000 1.634,686 500,000 1.785,000 350,000 335,000 1.100,000 1.250,000 600,000 650,000 555,000 555,000 28.505,880 28.505,880	Section 3 Chapitre VI Chapitre VII Chapitre VIII Section 4 Chapitre IX Chapitre X Section 5 Chapitre XI Section 6 Chapitre XII Chapitre XIII	1.785,000 350,000 335,000 1.100,000 1.250,000 600,000 650,000 555,000 555,000 28.505,880 28.505,880
TOTAL	64.623,086		64.623,086

TABLEAU GENERAL RECAPITULATIF

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Chapitre XX		Chapitre XX	
Chapitre XXI	9.491.671	Chapitre XXI	874.000.000
Chapitre XXII	874.960.000	Chapitre XXII	18.840.000
Chapitre XXIII	28.505.880	Chapitre XXIII	8.512.561
Chapitre XXIV		Section II	901.352.561
		Chapitre XXIV	6.987.800
		Chapitre XXV	1.500.000
		Chapitre XXVI	3.117.190
		Total section III	11.604.990
		Chapitre XXVII	
		Chapitre XXVIII	
		Chapitre XXIX	
TOTAL	912.957.551	TOTAL	912.957.551

SITUATION DES RESERVES

DESIGNATION	Situation constatée à la fin de l'exercice précédent	Situation prévisible à la fin de l'exercice en cours	Situation estimée du nouvel exercice
FONDS DE RESERVE			
FONDS D'INVESTISSEMENT			
FONDS D'EDILITE			

BUDGET GENERAL
RECEIPTS

TITRE I BUDGET ORDINAIRE

RECETTES

SECTION 1 : RESSOURCES FISCALES

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	RFB.
SECTION I - RESSOURCES FISCALES	5.000.000	6.000.000	
CHAPITRE I : Fiscalité d'Etat à la commune, à Commune à statut particulier ou la ville			
Article 1 : Taxes immobilières			
Article 2 : Contribution des patentes			
Article 3 : Contribution des licences			
Article 4 : Patente synthétique			
Article 5 : Taxe sur la publicité commerciale extérieure			
Article 6 : Redevance minière			
Article 7 : I.U.T.S.			
TOTAL DU CHAPITRE I	5.000.000	6.000.000	
CHAPITRE II : Impôts et taxes propres à la Commune, à la Commune à statut particulier ou la ville			
Article 1 : Taxe de voirie ou municipale			
Article 2 : Taxes sur taxis, mototaxis, charrettes exploitée à des fins lucratives et autres embarcations			
Article 3 : Taxe sur les cycles			
Article 4 : Taxe sur les artistes et la publicité extérieure (supports fixes)			
Article 5 : Taxe sur le commerce détail			
Article 6 : Taxe sur les établissements insalubres, dangereux ou les pompes d'hydrocarbures et exploitation moulins à grains			
Article 7 : Taxe hôtelière, taxe sur les appareils de jeux installés dans les lieux publics, taxe sur les établissements de nuit, dancing, discothèque, restaurant avec orchestre, exploitation des débits de boisson et exploitation des vidéos cassettes			
TOTAL DU CHAPITRE II	113.270.497	44.668.400	
CHAPITRE III : Taxes Indirectes			
Article 1 : Taxe sur les colporteurs et marchands ambulants			
Article 2 : Taxe de stationnement et vente sur les marchés aménagés ou non			
Article 3 : Taxe de stationnement et vente sur les trottoirs et places autres que les marchés			
Article 4 : Taxe d'abatage des animaux de boucherie et taxe sur la production agricole marchande			
Article 5 : La taxe sur les spectacles et divertissements et taxe sur la publicité extérieure (support mobile)			
Article 6 : Taxe de stationnement sur la voie publique des véhicules d'occasion destinés à la vente			
Article 7 : Taxe sur le droit de sortie des véhicules de transport public de personnes ou de marchandises sortant du territoire de la Commune			
TOTAL DU CHAPITRE III	100.000	300.000	
TOTAL	113.570.497	44.968.400	

			lorsqu'ils ont été chargés dans la commune
	750.000	2 000 000	
TOTAL DU CHAPITRE III			
Chapitre IV - Taxes Rémunératoires			
<p>Article 1 : Redevances des campements</p> <p>Article 2 : Taxe d'identification des animaux</p> <p>Article 3 : Frais gardiennage fourrières pour animaux et véhicules</p> <p>Article 4 : Taxe gare routière et taxe de parking</p> <p>Article 6 : Produits de cessions des services de santé, d'agriculture, des ressources animales et de l'environnement</p> <p>Article 7 : Frais de signature, frais d'établissement des actes de cession de terrain non bâtis, taxe sur les constats de mise en valeur et taxe de mutation du titre provisoire et frais d'établissement de titre de propriété provisoire rural</p>			
	1.950.000	4.000.000	2.000.000
	100.000	100.000	100.000
	50.000	4.000.000	2.000.000
TOTAL DU CHAPITRE IV			
TOTAL DE LA SECTION I			
SECTION 2 : RESSOURCES NON FISCALES			
CHAPITRE V : Produits par nature			
<p>Article 1 : Location de matériel et de véhicule</p> <p>Article 2 : Location d'immeuble et retenues pour logement</p> <p>Article 3 : Exploitation des carrières</p> <p>Article 4 : Revenus de participations, revenus des valeurs de porte feuille et intérêts sur les comptes de dépôt</p> <p>Article 5 : Bénéfice des exploitations à caractère industriel et commercial</p> <p>Article 6 : Produits des services concédés ou affermés</p> <p>Article 7 : Taxe d'occupation du domaine public de la commune, location site antenne Airtel et boutiques</p>			
	1.000.000	300.000	500.000
	100.000	100.000	100.000
	100.000	300.000	500.000
TOTAL DU CHAPITRE VI			
Chapitre VI : Produits divers			
<p>Article 1 : Tout ou partie des amendes de police prononcées pour des contraventions et de délits commis sur le terroir communal</p> <p>Article 2 : Tout ou partie des amendes forestières prononcées pour des délits commis sur le territoire communal</p> <p>Article 3 : Dotations du fonds d'appui à la décentralisation</p> <p>Article 4 : Produit vente des animaux ou matériels mis en fourrière et non réclamés dans les délais réglementaires</p> <p>Article 5 : Location toilettes</p> <p>Article 6 : Recouvrement avances aux G.F.</p>			
	1.000.000	1.276.626	1.276.626
	50.000	111.000	358.000
	1.437.686	1.634.686	-
TOTAL CHAPITRE VI			
Chapitre VII : Ressources exceptionnelles			

			Article 1 : Subvention d'équilibre Article 2 : Subvention compensatoire Article 3 : Subvention exceptionnelle Article 4 : Dommages et intérêts vers la commune Article 5 : Recettes imprévues Article 6 : _____	500.000	500.000
			TOTAL CHAPITRE VII	500.000	500.000
			Chapitre VIII : Prélèvement sur fonds de réserve Article 1 : Prélèvement sur fonds réserve _____	5.562.954	-
			TOTAL CHAPITRE VIII	5.562.954	-
			TOTAL DE LA SECTION 2	8.500.640	3.134.686
			TOTAL RECETTES DU BUDGET ORDINAIRE	135.221.137	64.623.086

BUDGET GENERAL
DEPENSES

TITRE I BUDGET ORDINAIRE

DEPENSES

RBF.	Ex. 2022	Ex. 2021	NOMENCLATURE
			<p align="center">SECTION I - Dette</p> <p>CHAPITRE I : Remboursements des amortissements et intérêts des emprunts ainsi que les charges des condamnations juridiques et autres dettes</p> <p>Article 1 : Infrastructure économique _____</p> <p>Article 2 : Infrastructure sociale _____</p> <p>Article 3 : Infrastructure administrative _____</p> <p>Article 4 : Développement de la production _____</p> <p>Article 5 : Intérêts moratoires _____</p> <p>Article 6 : Charges de condamnations judiciaires _____</p> <p>Article 7 : Autres dettes, Remboursement Tracteur _____</p>
	-	-	TOTAL DU CHAPITRE I
	-	-	TOTAL DE LA SECTION I
			<p align="center">SECTION 2 : Services Généraux</p> <p align="center">CHAPITRE II : Conseil et Commissions</p> <p>Article 1 : Indemnités de session et de vacation _____</p> <p>Article 2 : Indemnités de déplacement _____</p> <p>Article 3 : Matériel et Fournitures _____</p> <p>Article 4 : Frais de transport _____</p> <p>Article 5 : Entretien salle conseil _____</p> <p>Article 6 : Appui aux élections _____</p> <p>Article 7 : Prise en charge commissions spécialisées _____</p>
	5.340.000	6.490.000	TOTAL DU CHAPITRE II
			<p align="center">CHAPITRE III : Personnel</p> <p>Article 1 : Personnel permanent _____</p> <p>Article 2 : Personnel temporaire _____</p> <p>Article 3 : Charges sociales _____</p> <p>Article 4 : Indemnités diverses + gratification _____</p> <p>Article 5 : Habillement personnel _____</p> <p>Article 6 : Frais médicaux _____</p> <p>Article 7 : _____</p>
	7.991.574	9.630.403	
	50.000	150.000	
	739.302	1.579.386	
	11.184.000	14.184.000	
	50.000	100.000	
	200.000	850.000	
	20.214.876	26.493.789	TOTAL DU CHAPITRE III

BUDGET GENERAL

DEPENSES (suite)

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
<p>CHAPITRE IV : Fonctionnement</p> <p>Article 1 : Matériel et mobilier de bureaux _____</p> <p>Article 2 : Transport, matériel de garage et atelier _____</p> <p>Article 3 : Fournitures de bureau _____</p> <p>Article 4 : Eau, Electricité, Gaz, Téléphone, communication _____</p> <p>Article 5 : Entretien et équipement des bâtiments _____</p> <p>Article 6 : Frais loyer et frais entretien bâtiments pris en location frais loyer _____</p> <p>Article 7 : Appui aux recouvrements _____</p>	<p>1.000.000</p> <p>4.000.000</p> <p>2.000.000</p> <p>700.000</p> <p>1.500.000</p> <p>2.000.000</p> <p>1.500.000</p> <p>300.000</p> <p>800.000</p> <p>-</p> <p>2.000.000</p>	<p>300.000</p> <p>1.500.000</p> <p>700.000</p> <p>400.000</p> <p>500.000</p> <p>800.000</p> <p>-</p> <p>1.772.330</p> <p>200.000</p> <p>400.000</p> <p>-</p> <p>100.000</p> <p>300.000</p> <p>500.000</p>	
TOTAL DU CHAPITRE IV	11.200.000	4.200.000	
<p>CHAPITRE V : Charges diverses</p> <p>Article 1 : Remises et primes _____</p> <p>Article 2 : Fêtes et réceptions _____</p> <p>Article 3 : Fonds d'interventions _____</p> <p>Article 4 : Bien de chefferie _____</p> <p>Article 5 : Etat civil et recensement _____</p> <p>Article 6 : Police - Sécurité _____</p> <p>Article 7 : Déficit de caisse _____</p>	<p>7.527.345</p> <p>500.000</p> <p>900.000</p> <p>-</p> <p>300.000</p> <p>500.000</p>	<p>1.772.330</p> <p>200.000</p> <p>400.000</p> <p>-</p> <p>100.000</p> <p>300.000</p>	
TOTAL DU CHAPITRE V	9.727.345	2.772.330	
TOTAL DE LA SECTION 2	53.911.134	32.527.206	
<p>SECTION 3 : Services de collectivités économiques</p> <p>Article 1 : Routes et pistes _____</p> <p>Article 2 : Fontaines et puits _____</p> <p>Article 3 : Marchés _____</p> <p>Article 4 : Gare routières _____</p> <p>Article 5 : Abattoirs - Séchoir _____</p> <p>Article 6 : Entretien animaux en fourrière _____</p> <p>Article 7 : _____</p>	<p>500.000</p> <p>400.000</p> <p>250.000</p> <p>300.000</p>	<p>100.000</p> <p>100.000</p> <p>50.000</p> <p>100.000</p>	
TOTAL CHAPITRE VI	1.450.000	350.000	
<p>CHAPITRE VII : Jeunesse, Sports et Culture</p> <p>Article 1 : Stade et terrains de sports _____</p> <p>Article 2 : Maison des Jeunes et de la Culture _____</p> <p>Article 3 : Squares et Jardins Publics _____</p> <p>Article 4 : Monuments historiques _____</p>			

	200 000	400.000	<p>Article 5 : Activités sportives _____</p> <p>Article 6 : Activités culturelles _____</p> <p>Article 7 : Appui au musée régional _____</p>
	35.000	35.000	
	335.000	835.000	TOTAL DU CHAPITRE VII
	250.000	500.000	<p>Article 1 : Matériel et fournitures _____</p> <p>Article 2 : Eclairage public _____</p> <p>Article 3 : Hygiène et salubrité publique _____</p> <p>Article 4 : Protection civile _____</p> <p>Article 5 : Cimetières et Pompes funèbres _____</p> <p>Article 6 : Voies publiques _____</p> <p>Article 7 : Catastrophes naturelles _____</p>
	250.000	500.000	CHAPITRE VIII : Voirie, Hygiène, Salubrité publique et la protection civile
	1.100.000	3.500.000	TOTAL DU CHAPITRE VIII
	1.785.000	5.785.000	TOTAL DE LA SECTION 3
	250.000	500.000	<p>Article 1 : Entretien de mobilier _____</p> <p>Article 2 : Entretien des bâtiments _____</p> <p>Article 3 : Transports _____</p> <p>Article 4 : Cantine scolaires _____</p> <p>Article 5 : Alphabétisation _____</p> <p>Article 6 : Matériel didactique et Pédagogique _____</p> <p>Article 7 : Fête scolaire _____</p>
	50.000	150.000	SECTION 4 : Services sociaux
	250.000	500.000	CHAPITRE IX : Etablissements Scolaires
	100.000	200.000	
	600.000	1.250.000	TOTAL CHAPITRE IX
	200.000	500.000	<p>Article 1 : Matériel et fournitures _____</p> <p>Article 2 : Frais d'hospitalisation _____</p> <p>Article 3 : Transport _____</p> <p>Article 4 : Assistance publique _____</p> <p>Article 5 : Entretien des bâtiments _____</p> <p>Article 6 : Lutte contre le V.I.H. Sida _____</p> <p>Article 7 : _____</p>
	200.000	500.000	CHAPITRE X : Formations Médicales
	650.000	1.500.000	TOTAL DU CHAPITRE X
	1.250.000	2.750.000	TOTAL DE LA SECTION 4
	200.000	400.000	<p>Article 1 : Contribution aux organismes d'intérêt commun _____</p> <p>Article 2 : Dotation globale aux arrondissements _____</p>
	200.000	400.000	SECTION 5 : Contributions – Subventions
	200.000	400.000	CHAPITRE XI : Contributions - Subventions

	-	-	Article 3 : Déficit des exploitations à caractère industriel ou Commercial
	-	-	Article 4 : Subventions aux associations
	155.000	300.000	Article 5 : Contribution aux foires et fêtes nationales
	100.000	300.000	Article 6 : Appui à la COFO
	100.000	500.000	Article 7 : Appui à la COFO
	555.000	1.500.000	TOTAL DU CHAPITRE XI
	555.000	1.500.000	TOTAL DE LA SECTION 5
	28.505.880	60.275.003	SECTION 6- Approvisionnement des Réserves CHAPITRE XII : Versements au Fonds d'Investissement
	28.505.880	60.275.003	Article 1 : Versement au fonds d'investissement
	28.505.880	60.275.003	TOTAL DU CHAPITRE XII
	-	11.000.000	CHAPITRE XIII : Versement au Fonds de Réserve
	-	11.000.000	Article 1 : Versement au fonds de Réserve
	-	11.000.000	TOTAL DU CHAPITRE XIII
	28.505.880	71.275.003	TOTAL DE LA SECTION 6
	64.623.086	135.221.137	TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

TITRE II BUDGET D'INVESTISSEMENT
RECETTES

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES

REF.	Ex. 2022	Ex. 2021	NOMENCLATURE
			<p>CHAPITRE XX : Produits par nature (produits d'Aliénation des Biens, du domaine et patrimoine)</p> <p>Article 1 : Vente des biens Patrimoniaux</p> <p>Article 2 : Vente des terrains urbains</p> <p>Article 3 : Aliénation des Valeurs de portefeuille et des participations</p> <p>Article 4 : Liquidation des exploitations à caractère industriel ou Commercial</p> <p>Article 5 : _____</p> <p>Article 6 : _____</p> <p>Article 7 : _____</p>
	9.491.671	15.030.721	<p>TOTAL DU CHAPITRE XX</p> <p>CHAPITRE XXI : Produits Divers</p> <p>Article 1 : Dotation du fonds de péréquation</p> <p>Article 2 : Emprunts</p> <p>Article 3 : Taxes spécifiques d'édition</p> <p>Article 4 : _____</p> <p>Article 5 : _____</p> <p>Article 6 : _____</p> <p>Article 7 : _____</p>
	874.960.000	60.000.000	<p>CHAPITRE XXII : Ressources exceptionnelles</p> <p>Article 1 : Dons et legs</p> <p>Article 2 : Concours financiers</p> <p>Article 3 : Produits des quêtes et des contributions volontaires</p> <p>Article 4 : Subventions pour travaux d'investissements</p> <p>Article 5 : Subventions pour travaux d'édition</p> <p>Article 6 : _____</p> <p>Article 7 : _____</p>
	874.960.000	60.000.000	<p>TOTAL DU CHAPITRE XXII</p>

			CHAPITRE XXIII : Prélèvement sur Fonds d'investissement Article 1 : Prélèvement sur Fonds d'investissement
	28.505.880	60.275.003	
	28.505.880	60.275.003	TOTAL DU CHAPITRE XXIII
			CHAPITRE XXIV : Prélèvement sur Fonds d'Edilité Article 1 : Prélèvement sur Fonds d'Edilité.....
			TOTAL DU CHAPITRE XXIV
	912.957.551	135.305.724	TOTAL DES RECETTES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

BUDGET D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

BUDGET D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

NOMENCLATURE	Ex. 2021	Ex. 2022	REF.
SECTION I - Remboursement des Emprunts d'Edilité CHAPITRE XX : Remboursement des Emprunts d'Edilité Article 1 - Remboursement des emprunts d'édilité			
TOTAL DU CHAPITRE XX			
TOTAL DE LA SECTION I			
SECTION 2 : Travaux d'Infrastructure CHAPITRE XXI : Infrastructures Economiques Article 1 : Voies de communications Article 2 : Energie Article 3 : Hydraulique, Fongage et équipement forage IAS Article 4 : Marchés Construction marché à Bétail de Fadama Article 5 : Gares Routières Article 6 : Abattoirs - Séchoirs Article 7 : Agriculture : Construction seuil d'épandage de Kahiron	60.000.000	79.000.000	
TOTAL DU CHAPITRE XXI	60.000.000	874.000.000	
CHAPITRE XXII : Infrastructures Sociales Article 1 : Etablissements scolaires Article 2 : Formations médicales et centres sociaux Article 3 : Jeunesses, sports et culture Article 4 : Urbanismes - Edilité Article 5 : Cimetières, pompes funèbres Article 6 : Habitat Article 7 : Activité CCEAJ Article 8 : Diaspora : Prise en charge Enseignant de Goulma	12.500.000	11.880.000	
TOTAL DU CHAPITRE XXII	24.400.000	18.840.000	
CHAPITRE XXIII : Infrastructures Administratives			

Article 1 : Administration générale :	6.000.000	2.324.172	2.324.172
Article 2 : Services techniques, Appui au C.F.M.	1.084.172	2.500.000	2.500.000
Article 3 : Moyen de transports		17.344.567	17.344.567
Article 4 : Achat d'armes	1.428.389	532.665	532.665
Article 5 : Contribution aux actions de développement			
Article 6 : Fonctionnement cadre régional de concertation			
Article 7 : Recensement administratif			
TOTAL DU CHAPITRE XXIII	8.512.561	22.701.404	22.701.404
TOTAL DE LA SECTION 2	901.352.561	107.101.404	107.101.404
SECTION 3 – Développement de la production			
CHAPITRE XXIV : Agriculture			
Article 1 : Produits agricoles	-	-	-
Article 2 : Protection des végétaux	3 271 900	3.625.900	3.625.900
Article 3 : Actions de formation		-	-
Article 4 : Reboisement		-	-
Article 5 : Développement pisciculture		-	-
Article 6 : Appui à la production maraichère	3 715 900	2.931.900	2.931.900
Article 7 : Construction infrastructures agricoles		-	-
TOTAL DU CHAPITRE XXIV	6 987 800	6.557.800	6.557.800
CHAPITRE XXV : Ressources Animales			
Article 1 : Production animale			
Article 2 : Santé animale, évaluation pâturage			
Article 3 : Actions de formation			
Article 4 : Lutte contre la rage et vaccination			
Article 5 : Adduction d'eau à l'abattoir	1.500.000	2.257.000	2.257.000
Article 6 :			
Article 7 :			
TOTAL DU CHAPITRE XXV	1.500.000	2.257.000	2.257.000
CHAPITRE XXVI : Forêts, Faune - Pêche			
Article 1 : Production des plants	859.150	956.800	956.800
Article 2 : Protection des forêts et de la faune	2.258.040	1.432.720	1.432.720
Article 3 : Reboisement et fête de l'arbre			
Article 4 : Actions de formation			
Article 5 : Développement piscicole			
Article 6 : Ramassage des déchets plastiques			
Article 7 :			
TOTAL DU CHAPITRE XXVI	3.117.190	2.389.520	2.389.520
TOTAL DE LA SECTION 3	11.604.990		

			SECTION 4 – Opération Financière CHAPITRE XXVII : Patrimoine Financier Article 1 : Placement à terme Article 2 : Prises de participation Article 3 : Acquisition de valeurs de portefeuille Article 4 : Fonds de dotation des exploitations à caractère industriel ou commercial Article 5 : Article 6 : Article 7 :
			TOTAL DU CHAPITRE XXVII
		17.000.000	CHAPITRE XXVIII : Versement au Fonds d'Investissement Article 1 : Versement au fonds d'Investissement
		17.000.000	TOTAL DU CHAPITRE XXVIII
			TOTAL DE LA SECTION 4
			CHAPITRE XXIX : Versement au Fonds d'Édilité Article 1 : Versement au Fonds d'Édilité
			TOTAL DU CHAPITRE XXIX
			TOTAL DE LA SECTION 4
	912.957.551	135.305.724	TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

EXTRAIT CONCERNANT L'ÉDILITE

EXTRAIT CONCERNANT L'ÉDILITE

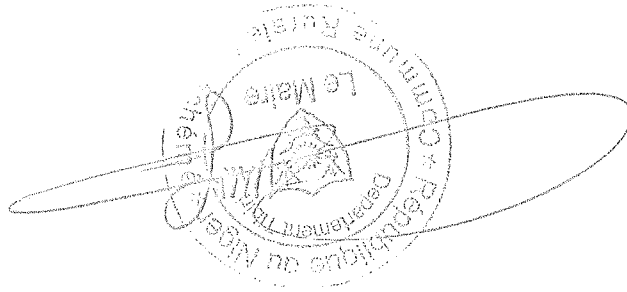
Ex. 2022	Ex. 2021	RECETTES D'ÉDILITE
105.000	5.000	<p>CHAPITRE XX</p> <p>Article 2 : Vente de terrains urbains _____</p> <p>CHAPITRE XXI</p> <p>Article 4 : Subvention pour travaux d'édilité _____</p> <p>Article 5 : Taxes spécifiques d'édilité _____</p> <p>CHAPITRE XXII</p> <p>Article 3 : Emprunts pour travaux d'édilité _____</p> <p>CHAPITRE XXIV</p> <p>Article 1 : Prélèvement sur fonds d'édilité _____</p>
		TOTAL DES RECETTES D'ÉDILITE
		DEPENSES D'ÉDILITE
		<p>CHAPITRE XX</p> <p>Article 1 : Remboursement des emprunts d'édilité _____</p> <p>CHAPITRE XXII</p> <p>Article 4 : Urbanisme – Edilité _____</p> <p>CHAPITRE XXIV</p> <p>Article 1 : Versement au fonds d'édilité _____</p>
		TOTAL DES DEPENSES D'ÉDILITE

COMPTÉ HORS BUDGET
RECETTES ET DEPENSES

COMPTE HORS BUDGET

DEPENSES	RECETTES	LIBELLE
		<p>SECTION I – Fonds Propres à la Collectivité CHAPITRE XXX : Fonds Propres de la Commune ou de la ville</p> <p>Article 1 : Fonds de réserve Article 2 : Fonds d'investissement Article 3 : Fonds d'édition Article 4 : Avance de trésorerie et remboursement correspondant Article 5 : Recettes et dépenses d'ordre Article 6 : Produits vente fourrière</p>
		<p>TOTAL DU CHAPITRE XXX</p>
		<p>TOTAL DE LA SECTION I</p>
		<p>SECTION 2 – Fonds de Tiers CHAPITRE XXXI : Retenues d'Office sur les rémunérations et Versements Correspondants</p> <p>Article 1 : Impôts Uniques sur les Traitements et Salaires (UTS) Article 2 : Fonds national de retraites Article 3 : Caisse nationale de sécurité sociale Article 4 : Cautonnement receveurs Article 5 : Retenues judiciaires Article 6 :</p>
		<p>TOTAL DU CHAPITRE XXXI</p>
		<p>CHAPITRE XXXII : Retenues des Délégations souscrites et versements correspondants</p> <p>Article 1 : Délégations de solde Article 2 : Banque Article 3 : Crédit agricole</p>

		Article 4 : Crédit automobile _____ Article 5 : _____ Article 6 : _____
		TOTAL DU CHAPITRE XXXII
		CHAPITRE XXXIII : Fonds Transitant par la Collectivité Article 1 : Recettes effectuées pour le compte de l'Etat et versement correspondant Article 2 : Recettes effectuées pour le compte d'une autre collectivité et versements correspondants Article 3 : Sommes perçues par erreur et remboursements correspondants Article 4 : Réception prêt aux habitants et distributions aux bénéficiaires Article 5 : Récupération prêt auprès des bénéficiaires et remboursements à l'organisme prêteur _____
		TOTAL DU CHAPITRE XXXIII
		TOTAL DE LA SECTION 2
		TOTAL DES COMPTES HORS BUDGET



A Guéchéme, Le 12 Décembre 2021

APPROUVE

LE PRESIDENT DU CONSEIL

A GUECHEME, LE 12 DECEMBRE 2021

TITRE I : BUDGET GENERAL	64.623.086 FRANCS CFA
TITRE II : BUDGET D'INVESTISSEMENT	912.957.551 FRANCS CFA
DONT : RECETTES PROPRES	28.505.880 FRANCS CFA
FONDS DE PEREQUATION	9.491.671 FRANCS CFA

LE PRESENT BUDGET DELIBERE ET VOTE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN SA
SESSION DES JEUDI 09, VENDREDI 10, SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DECEMBRE
2021 EST ARRÊTÉ EN RECETTES ET EN DEPENSES A LA SOMME DE SOIXANTE
QUATRE MILLIONS SIX CENT VINGT TROIS MILLE QUATRE VINGT SIX
(64.623.086) FRANCS

7

TABLEAUX ANNEXES

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE TIBIRI
Commune rurale de Guéchémé

Exercice 2022
Exercice au budget 2022
Chapitre III Article 1
Annexe au budget :

TABLEAU GENERAL

DU PERSONNEL ET DE MAIN-D'ŒUVRE A LA CHARGE DE LA
COLLECTIVITE

Tableau I

N°	Imputation		Prénoms et Noms	Service	Fonction	Situation statutaire	Catégorie ou indice	Nombre d'unités	Rémunération annuelle brute par unité	Dépense totale prévue
	Chap.	Art.								
01	III	1	Saïdou Maïkassou		Secrétaire Général P.I.				594.231	
02	III	1	Issiakou Salaou		Receveur municipal				692.136	
03	III	1	Secrétaire Municipal		Secrétaire municipal				613.656	
04	III	1	Mahamane Laouali Seydou		Etat Civil				669.363	
05	III	1	Mariama Barké Banoufé		Secrétaire Informaticienne				703.275	
06	III	1	Souley Maïlandara		Chauffeur				512.457	
07	III	1	Garba Tanimoune		Manceuvre				415.703	
08	III	1	Barmou Souley		Manceuvre				422.575	
09	III	1	Garba Mamane		Chauffeur				530.128	
10	III	1	Etat civil		Etat civil				642.044	
11	III	1	Secrétaire Général		Secrétaire Général				613.656	
12	III	1	Abass Awali Gogi		Police Municipale				846.648	
13	III	1	Ibrahim Dan Ladi		Police Municipale				846.648	
14	III	1	Maliki Mamane Sani Garanké		Police Municipale				846.648	
15	III	1	Maimouna Moussa Bori		Police Municipale				846.648	
16	III	1	Nafissa Guéro Gao		Police Municipale				846.648	
17	XXIII	2	Djamilou Hamidou		Gardien CFM				374.172	

Total 1 = 11 016 636

Prime d'ancienneté 2022 = 110 166

Imprévus 10 % = 1 101 663

Total salaire brut annuel = 12 228 465

MATERIEL ROULANT
DE LA COLLECTIVITE

A) TABLEAU RECAPITULATIF DES PREVISIONS
DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Tableau 2

Annexe au budget :

Exercice 20 _____

Marques	Type	Année de construction	Numéro d'immatriculation	Nombre total de kilomètres prévus		Dépense totale prévue	Dépense unitaire au kilomètre
				Carburant	Huile		
				Nombre de litres	Nombre de litres		
				Lubrifiants	Nombre de kilos		
				Carburant			
				Lubrifiants			
				Réparations			
				Pièces de rechange			
				Pneus et chambres à air			
				Assurances			

Exercice 20 _____

Annexe au budget _____ :

TABLEAU GENERAL DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Tableau 4

Nature de l'immeuble	Année de construction	Coût	Etat de l'immeuble	Nombre de pièces	Nom et Prénom de l'Occupant ou du Service Utilisateur

TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

Exercice 20 _____

Annexe au budget :

Programmes au courant de l'exercice 20 _____
 au niveau de la Communauté Urbaine ou de la Commune de _____
 Tableau 4

Numéro d'ordre	Intitulé de l'opération	Apport de la Collectivité	Apport de l'Etat	Apport des ONG	Apport de la population	Coût total de l'opération
	TOTAUX DES FINANCEMENTS					

COMMENTAIRE DU PROJET DU BUDGET 2022

LES RECETTES

Comparativement au primitif 2021, le présent projet de budget 2022 connaît une hausse de quatre millions six cent soixante un mille trois cent (4.161.300) francs dû à la taxe municipale (44.668.400 F - 44.074.100 F = 594.300 F) à la taxe de marché qui de 1.500.000 F passe à 2.000.000 F et à la taxe droit de sortie de véhicule (nouveau) qui est budgétisé annuellement à 2.000.000 de francs ainsi que la patente. Comparé au remanié il connaît une baisse de 70.682.638 F dû aux arriérés de la taxe municipale.

A. SECTION I Ressources fiscales

Chapitre I : Fiscalité de l'Etat à la Commune à commune à statut particulier ou ville

Article 2 : Contribution des patentes

A la date de l'élaboration du présent budget, le recouvrement étant de 4.580.000 F nous rehaussons la prévision 2022 à 6.000.000 F.

Total chapitre I : 6.000.000 F

Chapitre II : Impôts et taxes propres à la commune, à la commune à statut particulier ou ville

Article 1 : Taxe de voirie ou municipale

La population imposable de la Commune étant de 63.812 multiplié par 700 F donne une prévision annuelle de 44.668.400 F pour cet article.

Article 2 : Taxe sur les taxis, mototaxis, charrettes exploitées à des fins

lucratives et autres embarcations

Au 30 Octobre 2021 le recouvrement de cette rubrique étant de 160.000 F nous maintenons la même prévision que 2021 soit 200.000 F.

Article 3 : Taxes sur les cycles

De part l'organisation que connaît le syndicat des kabou-kabou ainsi que le nombre des deux (2) roues circulant dans la Commune cette prévision de 100.000 F est récupérable.

Total chapitre II : 44.968.400 F

CHAPITRE III : Taxes indirectes

Article 1 : Taxes sur les colporteurs et marchands ambulants

Rabaisée à 20.000 F cette rubrique peut facilement être engrangée comme son assiette repose sur les tabliers de moindre envergure (akoi kou).

Article 2 : Taxes de marché

De 1.500.000 F cette enveloppe passe à 2.000.000 de francs comme au 30 Octobre 2021, elle connaît un dépassement de 339.050 F.

Article 4 : Taxes d'abattement des animaux de boucherie et taxe sur la production agricole marchande

Malgré le dépassement de 365.200 F que connaît cet article nous le maintenons à 300.000 F comme en 2021.

Article 5 : Spectacles et divertissements et taxe sur publicité extérieure
Malgré la taxe de 73.000 F au 30 Octobre 2021 nous renvoyons à la baisse cet article qui de 100.000 F descend à 50.000 F.

Article 7 : (Nouveau)
Instaurée à la prise de fonction des nouvelles autorités communales cette rubrique connaît un recouvrement de 981.000 F au 30 Octobre 2021 d'où une

prévision de 2.000.000 de francs.

Total chapitre III : 4.370.000 F

Chapitre IV : Taxes rémunératoires

Article 2 : Taxe identification des animaux
Au 30 Octobre 2021 cette rubrique enregistre 3.113.600 F de recouvrement d'où la réduction de celle-ci à 4.000.000 de francs.

Article 3 : Frais de gardiennage fourrière pour animaux
De 100.000 F cet article baisse à 50.000 F comme il ne connaît que 18.000 F de recouvrement.

Article 4 : Taxes gares routières
Le maintien de cette rubrique à 100.000 F est dû essentiellement à l'existence de la matière imposable (voiture de transport).

Article 7 : Frais de signature
Si le recouvrement au 30 Octobre 2021 n'est que de 870.000 F, nous maintenons la même prévision que 2021 soit 2.000.000 F dans l'espoir que 2022 ne rencontrera le manque de timbre signature que 2021.

Total chapitre IV : 6.150.000 F

TOTAL SECTION I : 61.488.400 F

SECTION II : Ressources non fiscales

CHAPITRE V : Produit par nature

Article 1 : Location de matériel et de véhicule
Cette prévision de 300.000 F, la même que 2021 sera Inchallah recouverte si le tracteur sera réparé.

Article 2 : Location d'immubles (salle de réunion de la Mairie)
Les années se ressemblent mais ne s'assemblent pas, dans l'espoir d'avoir beaucoup de réunion, d'ateliers et de rencontres pour recouvrir les 100.000 F de prévision.

Article 3 : Exploitation carrières
Malgré les exonérations données par l'Etat aux entreprises de bâtiments et autres, nous maintenons cette prévision à 100.000 F.

Article 7 : Taxes d'occupation du domaine public et location site antenne Airtel et boutiques

Les boutiques et la location du site Airtel dont le contrat sera venu à la hausse permettront sans nul doute le recouvrement de cette prévision de 500.000 F.

Total chapitre V : 1.000.000 F

Chapitre VI : Produits divers

Article 3 : Dotation du fonds d'appui à la décentralisation

Nous reconduisons la même prévision que 2021, quitte à la revoir à la hausse ou à la baisse au remaniement.

Article 4 : Produits vente des animaux mis en fourrière et non réclamés dans le délai réglementaire

Le montant des animaux vendus aux enchères au 30 Octobre 2021 est de 358.000 F à budgétiser si aucune réclamation n'est enregistrée au 31 Décembre 2021.

Total chapitre VI : 1.634.686 F

Chapitre VII : Ressources exceptionnelles

Article 5 : Recettes imprévues

Malgré un excédent de 5.000 F de recouvre au 30 Octobre 2021 nous maintenons la même prévision que l'année 2021 soit 500.000 F.

Total chapitre VII : 500.000 F

TOTAL SECTION II : 3.134.686 F

SECTION I + SECTION II (61.488.400 F + 3.134.686 F = 64.623.086 F)

TOTAL RECETTES TITRE I = 64.623.086 F.

BUDGET 2022

II. DEPENSES ORDINAIRES

SECTION II : Services généraux

Chapitre II : Conseil et commissions

Article 1 : Indemnités de session et de vacation

La Commune Rurale de Guéchémé compte 25 conseillers et 3 membres de droit dont 1 député, un chef de canton et un chef de groupement peulh. Il est également prévu d'indemniser les cadres techniques qui participent et animent le conseil. En sachant que la loi a prévu 4 sessions ordinaires et 2 extraordinaires, la prévision de 2022 s'élève à 4.320.000 F. A savoir

4 sessions ordinaires x 5.000 F x 4 sessions x 28 conseillers x 4 J = 2.240.000 F
2 sessions extraordinaires x 5000 F x 2 sessions x 28 conseillers x 2 J =

1.120.000F

Les cadres techniques :

4 sessions ordinaires x 5.000 F x 8 cadres x 4 J = 640.000 F
2 sessions extraordinaires x 5.000 F x 8 cadres x 2 J = 160.000 F

Total indemnités de session = 4.320.000 F

Article 2 : Indemnités de déplacement

Le nombre de déplacement requis pour chaque conseiller élu étant de 10 jours par an (5.000 F x 25 conseillers x 10 jours = 1.250.000 F) nous dotons ce volet de 400.000 F en attendant sa normalisation au remaniement.

Article 4 : Frais de transport

La normale étant de 28 x 5.000 F x 6 = 840.000 F nous dotons ce volet de 420.000 F en attendant sa révision au remaniement.

Article 6 : Appui aux élections

Cette enveloppe de 50.000 F permettra à la commune de faire face à d'éventuelles élections.

Article 7 : Prise en charge commissions spécialisées

Cette enveloppe de 150.000 F supportera les quatre (4) commissions sollicitées au besoin.

Total Chapitre II : 5.340.000 F

CHAPITRE III : Personnel

Article 1 : Personnel permanent

Les emplacements du personnel communal étant annuellement de 10.642.464 F nous renflouons cette enveloppe de 7.991.574 F en attendant le remaniement pour la niveler.

Article 2 : Personnel temporaire

Pour la prise en charge du personnel utilisé ponctuellement (chargement, déchargement, balayage etc..) une somme de 50.000 F est prévue à cet effet.

Article 3 : Charges sociales

En attendant de le niveler au montant requis au remaniement cette enveloppe est budgétisée à moitié soit 739.302 F.

Article 4 : Indemnités diverses

Le total de toutes les indemnités alloués à tous les agents de la Commune est de 14.184.000 F (1.182.000 F x 12 = 14.184.000 F) nous dotons cette rubrique de 11.184.000 F pour le moment.

Article 5 : Habillement personnel

Pour habilier son personnel auxiliaire la Commune prévoit 50.000 F.

Article 6 : Frais médicaux

Pour soigner son personnel à hauteur de 80 % cette rubrique est dotée de 200.000 F.

Total Chapitre III : 20.214.876 F

CHAPITRE IV : FONCTIONNEMENTArticle 1 : Matériel et mobilier de bureau

Pour le petit matériel (Ampoule, prise, rallonge) ainsi que le mobilier de bureau, en attendant de revoir à la hausse ce volet nous le dotons de 300.000 F.

Article 2 : Transport, matériel de garage et atelier

Pour faire face aux charges liées au carburant, entretien véhicule et tracteur, au déplacement une enveloppe de 1.500.000 F est prévue à cet effet.

Article 3 : Fourniture de bureaux

Cette enveloppe de 700.000 F permetre à la Commune l'achat des carnets infalsifiables, les fournitures de bureau et autres fongibles en attendant de la revoir à la hausse.

Article 4 : Eau, Electricité, Gaz, Téléphone

Pour permettre à la Commune de faire face à ses charges électriques et de l'eau, cette rubrique est renflouée à 400.000 F.

Article 5 : Entretien et équipement des bâtiments

Pour l'entretien du bâtiment (peinture, réparation) ainsi que l'équipement des bureaux en mobilier cette modeste somme de 500.000 F est prévue.

Article 7 : Appui aux recouvrements

Dans le but d'encourager les percepteurs des diverses taxes et impôts ainsi que le service des impôts de Douchi cette enveloppe de 800.000 F y est destinée.

Total Chapitre IV : 4.200.000 F

CHAPITRE V : Charges diversesArticle 1 : Remises et Primes

Pour faire face aux remises des collecteurs, aux primes de rendement des chefs coutuniers cette enveloppe de 1.772.330 F répondra à ces sollicitations ne serait-ce que les trois (3) premiers mois de l'année 2022.

Article 2 : Fêtes et réceptions
Pour mettre ces étrangers dans des conditions (rafraichissements, restaurations, café) la Commune prévoit une somme de 200.000 F à cet effet.

Article 3 : Fonds d'interventions
Les charges purement politiques du Président du Conseil Communal sont supportées par cette enveloppe de 400.000 F.

Article 5 : Etat civil et recensement
Cette prévision de 100.000 F accompagnera la Commune dans l'achat des carnets de famille, des registres et autres charges liées à l'état civil.

Article 6 : Police et sécurité.
Cette rubrique de 300.000 F répondra aux sollicitations des FDS sollicités pour diverses interventions dans le domaine sécuritaire.

Total Chapitre V : 2.772.330 F

TOTAL SECTION II = 32.527.206 F

SECTION 3 : Services des collectivités

CHAPITRE VI : Entretien des équipements économiques

Article 1 : Routes et Pistes
Cette modeste enveloppe de 100.000 F qui sans nul doute sera revue à la hausse aidera la Commune à l'entretien des routes ou autres pistes.

Article 2 : Fontaines et puits
Cette enveloppe de 100.000 F permettra à la Commune d'intervenir dans le curage ou le traitement des points d'eau.

Article 5 : Abattoirs et séchoirs
Pour le fonctionnement des abattoirs de la Commune (achat seau, pelle, rateau, balai) cette enveloppe de 50.000 F y est destinée.

Article 6 : Entretien animaux en fourrière
La Commune interviendra pour une bagatelle de 100.000 F dans les frais de conduite des animaux, l'achat du fourrage et autre dépense liée à la fourrière.

Total Chapitre VI : 350.000 F

CHAPITRE VII : Jeunesse, Sport et culture

Article 5 : Activités sportives
Pour répondre aux sollicitations des activités sportives (lutes traditionnelles, football, TGV...) la Commune prévoit cette enveloppe de 200.000 F.

Article 6 : Activités culturelles
La Commune entend entrer en danse avec une enveloppe de 100.000 F dans le domaine culturel.

Article 7 : Appui au musée régional
Depuis son instauration dans les lignes des budgets communaux ce volet n'a jamais été sollicité concrètement, néanmoins nous reconduisons la même prévision c'est-à-dire 35.000 F.

Total Chapitre VII : 335.000 F

CHAPITRE VIII : Voirie, Hygiène, salubrité publique, lutte contre l'incendie et protection civile

Article 3 : Hygiène et salubrité publique
Pour faire face à l'éventuel nettoyage public des rues, des édifices publics et autres, la Commune fait appel aux jeunes, aux femmes auxquels elle pourvoit en rafraichissement d'où cette prévision de 250.000 F.

Article 4 : Protection civile

La Commune fait appel aux services des sapeurs pompiers en cas de chute dans un puits, incendies ou autre accident, pour ce faire, cette rubrique de 250.000 F supportera le carburant et les déplacements des intervenants.

Article 5 : Cimetière et Pompes funèbres

Pour la salubrité au cimetière (nettoyage, désherbage) ou les funérailles des inconnus, la Commune a prévu cette modeste somme de 50.000 F.

Article 6 : Voies publiques

Pendant ou après l'hivernage, l'eau de ruissellement endommage les voies des rues du chef lieu de la Commune ; pour faire face au colmatage, remblayage cette enveloppe de 300.000 F y est destinée.

Article 7 : Catastrophes naturelles

En cas d'incendie ou une quelconque calamité, le Maire est le premier à être sur le lieu du sinistre et est le premier à être sollicité en matière d'aide d'où la prévision de 250.000 F.

Total Chapitre VIII : 1.100.000 F

TOTAL SECTION III = 1.785.000 F

SECTION 4 : SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : Etablissements scolaires

Article 2 : Entretien bâtiments

A la rentrée scolaire la Commune est souvent sollicitée pour édifier des classes en paillottes, ou à la réparation des classes de certaines écoles cette enveloppe de 250.000 F y est destinée.

Article 3 : Transport scolaire

Le transport des fournitures scolaires de Dosso ou de Tibiri au chef lieu de la Commune est la plus part des temps l'apanage de la Commune. C'est à cet effet que cette somme de 200.000 F est prévue.

Article 4 : Cantines scolaires

Prévue mais jamais utilisée cette provision relative aux cantines scolaires de 100.000 F n'a depuis sa création connue d'exécution.

Article 7 : Fêtes scolaires
Il arrive à la Commune d'intervenir dans les fêtes de fin d'année scolaire ; c'est pour y faire face que cette modeste somme de 50.000 F est prévue.

Total Chapitre IX : 600.000 F

CHAPITRE X : Formations médicales et centres sociaux

Article 3 : Transport - Santé
~~Pour faire face à l'entretien des ambulances ou au transport des matériels de la~~ santé cette rubrique dotée de 200.000 F est prévue au budget communal.

Article 4 : Assistance publique
La Commune intervient dans les évacuations ou le traitement des personnes démunies ; c'est dans ce sens que cette enveloppe de 200.000 F est destinée.

Article 5 : Entretien des bâtiments
Cette enveloppe de 200.000 F révisable à la hausse accompagnera la Commune dans les petites réparations des bâtiments de la santé au besoin.

Article 6 : Lutte contre le VIH Sida
La lutte contre le mal du siècle nécessitant des gros moyens, la Commune injectera 50.000 F comme cette ligne de crédit n'a jamais fait l'objet de dépenses.

Total Chapitre X : 650.000 F

Total section IV = 1.250.000 F

SECTION 5 : CONTRIBUTIONS - SUBVENTIONS

CHAPITRE XI : Contributions - Subventions

Article 1 : Contribution aux organismes d'intérêt commun (ORTN)
Pour accompagner certains organismes qui en feront la demande la Commune leur alloue une enveloppe de 200.000 F.

Article 4 : Subventions aux associations
Pour subventionner les associations la Commune octroie une ligne de crédit de 155.000 F en attendant sa révision à la hausse.

Article 5 : Contributions aux foires et fêtes Nationales
Dans ce domaine une enveloppe de 100.000 F contribuera aux foires et aux fêtes nationales.

Article 7 : Appui à la COFO
Pour appuyer la COFO dans le règlement des conflits autour des couloirs de passage, des aires de pâturage et autre foncier, la Commune injecte 100.000 F.

Total Chapitre XI : 555.000 F

TOTAL SECTION V = 555.000 F

Section VI : Approvisionnement des réserves

Chapitre XII : Versement au Fonds d'Investissement

Article I : Versement au Fonds d'Investissement

Le total des recettes – le fonds d'aide à la décentralisation x 45 % constitue le montant à budgétiser au fonds d'investissement (64.623.086 – 1.276.686 = 63.346.400 x 45 % = 28.505.880 F à injecter aux investissements fonds propre de la Commune.

TOTAL CHAPITRE XII = 28.505.880 F

TOTAL SECTION VI : 28.505.880 F

TOTAL BUDGET GENERAL :

Section I

Section II 32.527.206 F

Section III 1.785.000 F

Section IV 1.250.000 F

Section V 555.000 F

Section VI 28.505.880 F

Total 64.623.086 F

III. BUDGET D'INVESTISSEMENT

I. Recettes

Chapitre XXI : Produits divers

Article I : Dotation du fonds de péréquation

Comme à l'article 2 du chapitre VI nous reconduisons la même prévision que 2021 soit 9.491.671 F quitte à la revoir à la hausse ou à la baisse quand l'ANFICT communiquera le vrai montant à budgétiser.

Total chapitre XXI 9.491.671 F

Chapitre XXII : Ressources exceptionnelles

Article 4 : Subvention pour travaux d'investissement

Le Projet Luxembourgeois NIG 25 envisage réparer les points critiques de la route Guéchème-Lokoko-Frontière Nigéria pour 79.000.000 F ; seuil de départage de Kahirou par PAPI pour 55.000.000 F, 440.000.000 de francs pour le fonçage et l'équipement des forages par IAS et la construction de marché moderne à détail de Fadama pour 300.000.000 de francs ainsi que la prise en charge d'un enseignant pour 960.000 F soit au total 874.960.000 F d'investissement des Partenaires Techniques Financiers (PTF).

Total chapitre XXII : 874.960.000 F

Chapitre XXIII : Prélèvement sur fonds d'investissement

Article I : Prélèvement sur fonds d'investissement

Les 45 % des recettes total du Titre I moins le PAD constitue les fonds propres de la Commune dans les investissements soit 28.505.880.

TOTAL CHAPITRE XXIII : 28.505.880 F

TOTAL RECETTES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT :

9.491.671 F + 874.960.000 F + 28.505.880 F = 912.957.551 F

I. Dépenses d'investissement

Section II : Travaux d'infrastructures

Chapitre XXI : Voie de communication

Article 1 : Route

La commune a bénéficié du projet NIG 25 d'une enveloppe de 79.000.000 F pour la réparation des points critiques de la route Guéchéme-Lokoko frontrière Nigéria.

Article 3 : Hydraulique

Dans le domaine de l'eau l'ONG International Aid Services (IAS) envisage le forçage et l'équipement des forages pour une enveloppe de 440.000.000 de francs.

Article 4 : Marché

Le Projet CA 17 International AL/BNIC compte pour sa part construire un marché moderne à bétail à Fadama pour une enveloppe de 300.000.000 F.

Article 1 : Agriculture

Le Projet PAPI envisage quant à lui la construction du seuil d'épandage de Kahrou pour une enveloppe de 55.000.000 F.

TOTAL chapitre XXI : 874.000.000 F CFA

Chapitre XXII : Infrastructures sociales

Article 1 : Etablissement scolaire

Dans le domaine scolaire la commune prévoit la construction d'une classe en matériaux définitifs à 4.900.000 F, la réparation du véhicule à 4.000.000 F, fournitures et matériels de bureau à 1.980.000 F, réparation motos pour 1.000.000 F.

Article 2 : Formations médicales et centres sociaux

Quant aux services de santé, la commune envisage les injecter une enveloppe de 6.000.000 F.

Article 8 : Prise en charge d'un enseignant

Un ressortissant de la Commune a pris en charge le salaire d'un enseignant dans son village pour 960.000 F.

TOTAL chapitre XXII : 18.840.000 F CFA

Chapitre XXIII : Infrastructures administratives

Article 1 :

Outre la classe prévue par l'IEP la commune envisage avec le fonds de péréquation doter un village d'une classe en matériaux définitifs.

Article 2 : Services techniques : appui au CRM

Le Centre de Formation aux métiers est épaulé par la commune pour une enveloppe de 1.084.172 F : le salaire du gardien 48.681 F x 12 = 584.172 et 500.000 de francs au service.

Article 5 : Contributions aux actions de développement
En attendant sa révision à la hausse la commune envisage injecter 1.428.389 F comme contribution en cas de partenariat pour toute action de développement.

Total Chapitre XXIII : 8.512.561 F

TOTAL SECTION II : 901.352.561 F

SECTION III : Développement de la production

Chapitre XXIV : Agriculture

Article 2 : Protection des végétaux
Dans le cadre de la protection des végétaux la commune envisage injecter 3.271.900 F.

Article 6 : Appui à la production maraîchère
Pour appuyer les maraîchers en semis de tout ordre, la commune envisage s'investir pour 3.715.900 F

Total Chapitre XXIV : 6.987.800 F

Chapitre XXV : Ressources animales

Article 4 : Lutte contre la rage et vaccination

Dans le cadre de la sauvegarde du monde animal domestique, la commune prévoit 1.500.000 F à cet effet.

Total Chapitre XXV : 1.500.000 F

Chapitre XXVI : Forêt, faune, pêche

Article 1 : Production des plants

Dans le volet environnemental la commune compte s'investir pour deux (2) enveloppes d'un total de 3.117.190 F à savoir production des plants 859.150 F et la protection des Forêts et Faune pour 2.258.040 F.

Total Chapitre XXVI : 3.117.190 F

TOTAL SECTION III : 11.604.990 F

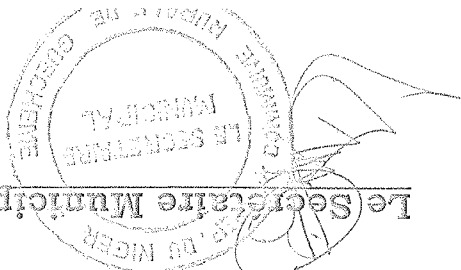
Total dépenses du Titre II : Section II : 901.352.561 F

Section III : 11.604.990 F

Total 912.957.551 F

Guéchéme, le 12 Décembre 2021

Le Secrétaire Municipal



Le Président du conseil